

20 octobre 2011

Monsieur le président,
M. le vice président,
Chères et chers collègues.

La culture est une nécessité vitale pour le développement de l'homme dans la société. Moyen d'intégration, sa diversité et son accessibilité doit aussi faire partie de nos préoccupations qui vont bien au delà du concept de l'homme économique.

Les différents projets proposés relèvent de cet intérêt.

Concernant la convention pour le développement cinématographique et audio-visuel, notons cependant que les aides importantes destinées aux projets de contenus audio-visuels doivent éviter des doubles financements par d'autres aides régionales.

Concernant les aides aux productions régionales pour le développement cinématographique, il serait utile d'avoir un retour sur l'impact des emplois en Aquitaine pour les professionnels intermittents de ces métiers (techniciens, acteurs).

Concernant la filière du livre, l'avenir de ce mode d'expression risque dans un proche avenir d'être bouleversé par l'arrivée « sur le marché » d'opérateurs ayant plus d'appétit financier que culturel au travers le « kindle » d'Amazon.

La vitalité maintenue du réseau des librairies Atlantiques doit être recherchée pour permettre une diffusion au plus près des bassins de vie dans les territoires pour faire face à une redoutable concurrence des grosses structures commerciales.

La chartre de coopération interrégionale et transfrontalière de développement de la langue d'OC, va permettre d'avancer plus vite pour sauver cette langue régionale qui touche 32 départements Français et des régions Espagnoles (Val d' Aran) et Italiennes (vallées du Piémont).

Il sera utile dans cette coopération de tendre à ce que se développe dans chacune des régions une politique commune d'apprentissage de la langue d'OC pour qu'au delà du simple aspect folklorique cette langue reste bien vivante.

Merci de votre attention.